

# Enjeux juridiques et économiques du développement des énergies marines renouvelables

**Gaëlle Guéguen-Hallouet et Nicolas Boillet**  
Maîtres de conférences en droit public  
**Sondes Kahouli et Bertrand Le Gallic**  
Maîtres de conférences en économie  
UMR AMURE CEDEM M-101  
IUEM - Université de Brest

# Le projet de recherche d'AMURE

- ❖ L'objet central de l'UMR est l'analyse économique et juridique des politiques publiques intéressant les activités maritimes et les espaces marins et littoraux.
- ❖ La nouvelle orientation de recherche pour 2012-2017 prévoit désormais trois axes :
  - Axe 1 : Appropriation et responsabilité
  - Axe 2 : Evaluation et modélisation
  - Axe 3 : Développement territorial et nouvelles technologies
- ❖ L'étude des énergies marines renouvelables s'inscrit principalement dans l'axe 3. Elle concerne aussi de manière transversale les axes 1 et 2.

## Le droit des EMR : Un droit en formation

- ✓ Le droit relatif aux énergies marines renouvelables se caractérise par **sa nouveauté** en raison des technologies et des usages nouveaux de la mer.
- ✓ Il se caractérise aussi par sa **spécificité** liée au caractère maritime de cette activité de production d'énergie.
- La recherche actuelle porte donc tout d'abord sur **l'identification et l'articulation des règles de droit applicables.**

# L'économie des EMR : de multiples enjeux

- Solution aux enjeux énergétiques (énergie fossile; nucléaire)
- Amélioration de la balance commerciale → 25% de réduction de la consommation des énergies thermiques (Source BCG 2009 pour le Grenelle de Environnement )
- Impacts sur l'emploi et l'activité économique
- Contribution à l'objectif d'aménagement du territoire
- Contribution aux finances publiques (redevances)
  
- ...Conflits d'usage
- Acceptabilité sociale
- Compensation
  
- Impact environnemental / bilan carbone

# L'économie des EMR : de multiples enjeux

- Focus aujourd'hui sur une des questions majeures: quel bilan économique et social du développement des EMR sur un territoire?
- Nombreux facteurs:
  - Géographie
  - Institutions
  - Technologies retenues
  - Stratégie d'industrialisation

# Le droit des EMR à AMURE

- ❖ Le thème des EMR s'intègre aux travaux de recherche juridique menés en **droit de la mer**, en **droit de l'Union européenne** (marché de l'énergie, environnement et PMI), en **droit administratif** et en **droit du littoral**.
- ❖ Investissement important de la part des juristes d'AMURE. Les travaux entrepris ou réalisés :
  - ❑ **Un thèse en cours** : Cadre juridique de l'implantation des ERM (S. Michalack -financement région)
  - ❑ **Colloques (organisation ou participations)**
    - SaferSeas octobre 2012 : Les EMR - perceptions croisées du droit et de l'économie / 30 communications /actes en cours de publication.
    - Communication au colloque de Boulogne sur les EMR en nov. 2013 : « Cadre juridique d'implantation France - RU - Belgique »)

# ☐ Publications

## ➤ Article dans des revues

- Une publication à La Semaine juridique administration sur « L'appel d'offres éolien en mer » - octobre 2012
- 4 contributions de juristes d'AMURE dans l'ouvrage / actes du colloque d'octobre

## ➤ Ouvrages et participations à des ouvrages collectifs

- Publication des actes du colloque, soit un volume de 24 contributions en droit et économie aux éditions Pedone dans la collection Mer. (en cours)
- 2 communications dans l'ouvrage « Energies décarbonnées et Climat » sous la direction de Claudie Boiteau (Chaire Energie Climat Paris Dauphine). A paraître en 2014 chez Bruylant
- 1 chapitre juridique dans la collection d'ouvrages « Mers et Océans » Hermes, Ifremer. 2013
- Ouvrage collaboratif avec l'Université de Dalhousie (4 communication en anglais) 2013/2014

## ❑ Contrats de recherche

- Projet ORCA ADEME/ ALSTOM (signé le 28 juin 2011) / Première partie réalisée entre sept. 2012 et fev. 2013.
- Contrat de recherche avec l'Agence des aires marines protégées sur la ZEE en janvier 2013.

## ❑ Collaborations institutionnelles et internationale

- **IEED** (coordination de l'axe Réglementation)
- **AAMP**
- Un projet international avec l'**Université de Dalhousie à Halifax (Canada)**
  - 4 communications dans un ouvrage collectif : « Offshore Renewable Energy (ORE) Governance » in Canada, France, RU, North Sea and USA.
  - Pilotage du module « Droit » du Mastère Spécialisé EMR (ENSTA/UBO/Ecole Navale/...)



# L'économie des EMR à AMURE

- Publications: Actes STW
- Thèses Ifremer – services écosystémiques; compensation
- Thèse EDF EN
- Thèse Iberdrola / « Ailes Marines » - septembre 2013:
  - économie de l'innovation et de la diffusion technologique économie régionale
- Pilotage du module « Economie » du Mastère Spécialisé EMR (ENSTA/UBO/Ecole Navale/...)

# Diversité des enjeux juridiques

- ❑ Une absence de cadre spécifique avant 2010, en France / Une diversité des technologies et des situations de fait
- ❑ Un régime juridique variable selon l'espace maritime concerné en fonction du droit de la mer, convention de Montego Bay de 1982, (convention des Nations Unies sur le droit de la mer) :
  - Distinction des différents espaces et régimes juridiques principalement,
    - la mer territoriale, jusqu'à 12 milles des lignes de bases
    - la zone économique exclusive, jusqu'à 200 milles
    - le plateau continental
    - la haute mer
  - Des sources juridiques issues des différentes branches du droit (droit de l'énergie droit de l'environnement, droit de la domanialité...)

## ❑ **Le droit, instrument de mise en œuvre des politiques publiques de l'énergie et de l'environnement**

Ces politiques sont favorables au développement des EMR. Elles concernent :

- ✓ la détermination des zones propices
- ✓ la conciliation des usages
- ✓ la planification spatiale
- ✓ la coordination administrative en matière de procédure

## □ Le droit, facteur de risques

Le droit peut aussi être présenté comme un **facteur de risques** en raison des contraintes juridiques liées à la prise en compte de différents intérêts comme la protection de l'environnement ou en raison du risque contentieux lié aux procédures d'implantation. Ces contraintes concernent :

- ✓ le respect du droit de la concurrence et la procédure de l'appel d'offres
- ✓ la simplification des procédures administratives / les études de faisabilité
- ✓ L'effectivité de la prévention environnementale
- ✓ L'anticipation effective des risques et la réglementation dans les parcs
- ✓ Le démantèlement

## ❖ La problématique actuelle

- La volonté du législateur de simplifier et coordonner le droit des EMR ne se traduit pas par la fin des incertitudes sur le régime juridique des EMR.
- Des éléments du régime juridique des EMR semblent acquis, d'autres restent plus incertains.
- Les étudier, tenter d'en diagnostiquer les limites est le cœur de notre recherche : l'étude du droit comparé une des voies empruntée à court terme.